

COMPRENDRE LES ENJEUX ET LES PRATIQUES D'UNE CUEILLETTE DURABLE EN PLANTES SAUVAGES



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROFESSIONNELS DE LA CUEILLETTE DE PLANTES SAUVAGES

www.cueillettes-pro.org

Face à la dégradation généralisée des milieux naturels et à l'augmentation constante de la demande en plantes sauvages de la part des entreprises et des consommateurs, l'AFC a été créée en 2011 par un ensemble de cueilleurs professionnels afin d'alerter, de sensibiliser et de créer un espace d'échange sur la gestion durable et responsable de cette ressource partagée.

Fort de la publication en 2022 du **Guide de bonnes pratiques de cueillette de plantes sauvages - Pour une gestion durable de la ressource**, l'association souhaite, à présent, transmettre les connaissances acquises et les partager avec tous les acteurs ayant un impact sur les ressources en plantes sauvages et les milieux naturels associés.

En partenariat avec le Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales et Aromatiques (CNPMAI), nous souhaitons nous adresser aux entreprises utilisatrices de plantes sauvages, aux gestionnaires du territoire et des espaces naturels ainsi qu'aux prescripteurs de produits à base de plantes afin de les sensibiliser à la complexité de l'activité de cueillette professionnelle, à leur impact potentiel et à comment participer à leur échelle à la préservation de ces ressources sauvages et à leur mobilisation durable.



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > **Comprendre** la complexité du processus à mettre en œuvre pour récolter une plante sauvage : du repérage du site de cueillette aux problématiques de gestion in situ, en passant par le cadre réglementaire.
- > **Appréhender les bonnes pratiques de cueillette et les stratégies de gestion** des ressources et de milieux au travers d'exemples concrets.
- > **Identifier les différents acteurs et leur rôle dans la mise en place d'un système vertueux** autour de la cueillette commerciale des plantes sauvages.
- > **Échanger autour des pistes d'actions** à mettre en place et leur impact potentiel.



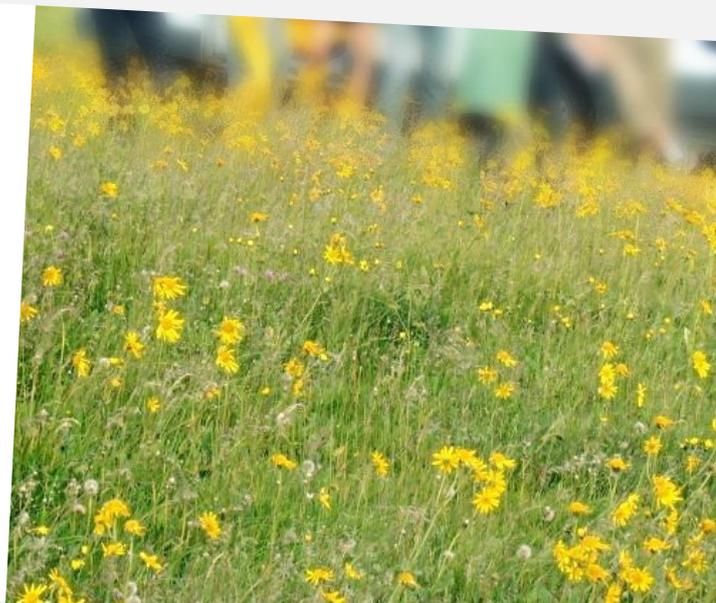
LES ACQUIS SUITE À LA FORMATION

- > Meilleure connaissance des conditions dans lesquelles les plantes sauvages utilisées par les entreprises et vendues au détail sont prélevées.
- > Compréhension des pratiques autour de la cueillette commerciale en France, ainsi que leurs impacts sur les territoires et les milieux.
- > Bonne perception des politiques d'achat et de vente ainsi que de gestion des espaces naturels sur les ressources en plantes sauvages et la profession de cueilleur, en vue de les faire évoluer vers des pratiques plus durable.

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation propose d'aborder le sujet selon deux approches complémentaires :

- > **Un temps de pratique** sur un site de cueillette avec **des cueilleurs professionnels** pour faire l'expérience concrète des problématiques liées au prélèvement et à la gestion de la ressource.
- > **Un temps théorique de transmission de connaissances** autour des enjeux et des leviers d'actions possibles pour assurer une gestion durable de la ressource, appuyé sur des exemples concrets.



UNE FORMATION POUR QUI ?

- > Les salariés des entreprises utilisatrices de plantes (responsables achat, RSE, marketing...).
- > Les gestionnaires du territoire ou d'espaces naturels (PNR, CEN, CBN, Dréal, DDTM, Chambre d'Agriculture...).
- > Les prescripteurs de produits à base de plantes (vendeurs en magasin spécialisé, naturopathes...).



Les intervenants

> **Claire Moucot**, cueilleuse pendant 40 années, cofondatrice du GIE Plante Infuse, membre fondateur du laboratoire Herbiolys, formatrice et membre du comité de rédaction du Guide de bonnes pratiques.

> **Régis Buffière**, membre d'une société familiale de cueilleurs professionnels depuis bientôt 40 ans, spécialisés dans la cueillette de plantes médicinales sauvages dans toute la France et fournissant de nombreux laboratoires homéopathiques, cosmétiques et autres. Membre du comité de rédaction du Guide de bonnes pratiques.

> **Émilie Pascal**, coordinatrice de l'AFC et de la rédaction du Guide de bonnes pratiques.

> **Agnès Le Men**, directrice du CNPMAI depuis 7 ans. Le CNPMAI est un organisme technique à l'interface entre les plantes sauvages et les plantes cultivées au service des professionnels de la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.



INFORMATIONS PRATIQUES



> DATE :

Jeudi 12 septembre 2024 de 9h30 à 17h30

> LIEU :

CNPMAI, route de Nemours, 91490 Milly-la-Forêt

Il est possible de venir récupérer les stagiaires à la gare de Fontainebleau-Avon et de les y redéposer en fin de journée.

> TARIFS :

750 € HT par participant /

600 € HT pour les adhérents AFC ou CNPMAI

Option repas : 30 € HT.

Seul un menu végétarien est prévu.

> INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :

Contactez Agnès Lemen au CNPMAI

tél : 01 64 98 83 77

courriel : administration@cnpmmai.net

(précisez en sujet « Formation du 12 septembre »)

> DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 14 AOÛT 2024

